



Compte Rendu Sommaire de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 décembre 2019

Le dix décembre deux mille dix-neuf, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette,
M. BRUNET André, Adjointes au Maire.

M. BRUN Vincent, M. CARRERA Patrick,;
Mme CURTIUS M. Anick, Mme DALMASSO Stéphanie, M. LESOT Richard,
M. PANISSET Didier, M. DI UBALDO Vittorio, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. CREMON Christophe

Le conseil municipal a choisi *Richard LESOT* comme secrétaire de séance.

En fin de séance, le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, Monsieur Michel COUTIN, et les vice-présidents Messieurs Nicolas BLANCHARD, Ulrich GAGNERON et Roland BLAMPEY, présentent le rapport d'activités 2018 de la CCSLA.

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 septembre 2019 ;
- **APPROUVE** la création de l'allée de la Sapinette sur la parcelle communale cadastrée C2938 et la mise en place des numéros 53 et 54, afin de desservir les parcelles C3041 et C3042 ;
- **APPROUVE**, à dix voix pour et deux abstentions (PRUD'HOMME Philippe et CURTIUS Anick) l'indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor, et **FIXE** le montant de l'indemnité à 100 %, soit 472.55 € ;
- **APPROUVE** l'augmentation du tarif de l'eau de 0.15 centimes par m³ d'eau potable, applicable sur la facturation 2020 ;
- Dans le cadre des activités extra-scolaires, **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 2 700 € pour le séjour à Piriac Sur Mer de la classe des CE1/CE2, et de 3 250 € pour le séjour à Taussat de la classe des CM1-CM2 ;
- **APPROUVE** la modification du poste d'adjoint technique à temps non complet qui passe d'une durée hebdomadaire de 32/35^{ème} à 28/35^{ème} ;
- **APPROUVE** la dernière mise à jour du tableau des effectifs communaux au 10 décembre 2019 ;
- Dans le cadre des travaux d'aménagement des espaces verts, **APPROUVE** la nouvelle convention d'intervention entre la commune et l'établissement scolaire IME (Institut Médico-éducatif) et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;

- **PREND ACTE** du rapport d'activités du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) pour l'année 2018.
- **REFUSE** le transfert de la compétence « IRVE », (Création , entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables), au SYANE.

La séance est close à 21H13.

Le Maire
Philippe PRUD'HOMME

